

FRANCIS CLAVÉ¹

Université Paris II

Clave_f@yahoo.fr

LA CROISSANCE EN ZONE EURO ET LES LIMITES DE L'ARTICULATION DE L'ÉCONOMIQUE ET DU POLITIQUE DANS L'APPROCHE FONCTIONNALISTE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Résumé : Cet article est bâti autour d'une interrogation : le fonctionnalisme et le néofonctionnalisme qui ont inspiré fortement la construction européenne ne gênent-ils pas l'émergence d'une articulation de l'économie et du politique adaptée au stade présent de la zone euro ? Pour répondre à cette question, trois éléments clés du fonctionnalisme seront étudiés : la théorie de l'engrenage, le recours à l'expertise économique et la volonté de dépasser les concepts d'État et de souveraineté. La théorie de l'engrenage induit des jeux stratégiques non coopératifs liés à des approches différentes de l'économie dont il sera montré qu'ils ne peuvent être surmontés que par un large accord sur une philosophie économique commune. Par ailleurs, la primauté très forte donnée à l'économie et à la consommation pousse à « voiler » le politique et à lui préférer le recours à l'expertise économique. Enfin, le fonctionnalisme de Mitrany, très proche de la politique postmoderne, ne permet pas de penser l'aspect politique des solutions économiques envisagées pour sortir de la crise de la zone euro. En particulier, il ne fournit pas un cadre permettant d'articuler à la fois les spécificités de l'Europe face au monde et celles des pays européens face à l'Europe.

Mots clés : euro, engrenage, décroissance, fonctionnalisme, néofonctionnalisme, économie politique, Haas Ernst, David Mitrany.

JEL Classification : B20, B27, B40, E 40, K00, N44, 043.

¹ Je remercie le professeur Landais ainsi que les deux rapporteurs anonymes pour leur travail et leurs remarques. J'adresse aussi ma gratitude aux participants à la commission 5 du 60^e congrès de l'AIELF de Poznań 2017. J'adresse également mes remerciements au professeur K. Malaga et au docteur M. Macuda pour leur travail d'organisation tant durant le congrès qu'à l'occasion de la publication de ce numéro de la revue. Enfin, je remercie Pierre Cochet pour sa relecture et Maria Knight pour ses observations sur le résumé en anglais. Il est évident que les imperfections qui pourraient être détectées dans l'article relèveraient de ma seule responsabilité.

GROWTH IN THE EUROZONE AND THE LIMITS OF ARTICULATION OF ECONOMICS AND POLITICS IN THE FUNCTIONALIST APPROACH TO EUROPEAN INTEGRATION

Abstract : This article is built up on a questioning : do not functionalism and neo-functionalism, that have strongly inspired the European construction, hamper the emergence of an articulation of the economics and the politics necessary at the present stage for the eurozone ? To answer this question three key elements of functionalism will be studied : the *théorie de l'engrenage*, the use of economics expertise and the will to go beyond the concept of state and sovereignty. It will be shown that the *théorie de l'engrenage* induces strategic noncooperative games linked to different approaches of the political economy. In order to overcome this hurdle an extensive agreement on a common economic philosophy should be reached at the least. On the other hand, the very strong primacy given to the economy and to the consumption prompts to veil the politics and has preferred the recourse to economic expertise. Finally, Mitrany's functionalism, which is very close to post-modern politics, does not allow us to think about the political aspect of the economic solutions envisaged to emerge from the crisis in the Eurozone. In particular, it does not provide a framework for articulating both the specificities of Europe facing the world and that of European countries facing Europe.

Keywords : euro, degrowth, functionalism, neofunctionalism, political economy, spillover, Ernst Haas, David Mitrany.

Introduction

La zone euro est régulièrement présentée comme une zone de faible croissance (Adda, 2015, p. 78 ; Artus et Virard, 2017, p. 13 ; Vigneron, 2017). En général, lorsque les économistes abordent cette question, ils préconisent un certain nombre de solutions : mise en commun au moins partielle des dettes publiques, assurance chômage commune, transferts, tout en soulignant que ces solutions sont éminemment politiques et sortent donc, pour partie au moins, de leur compétence (Pisani-Ferry, 2011 ; Aglietta, 2012 ; Stiglitz, 2016 ; Artus et Virard, 2017). Cet article, au contraire, se place d'emblée au niveau de l'articulation du politique et de l'économique qu'il aborde à travers le prisme du fonctionnalisme de David Mitrany et de Ernst Haas, deux hommes dont les pensées ont fortement marqué la construction européenne (Rosamond, 2005 ; Janicko, 2012 ; Sandholtz et Sweet, 2013). Il cherche notamment à déterminer si le fonctionnalisme et le néofonctionnalisme, qui ont permis le développement de la zone euro, ne constituent pas un handicap dans la phase actuelle. Pour ce faire, seront plus particulièrement étudiés, la théorie de l'engrenage, ainsi que deux aspects majeurs du fonctionnalisme de David Mitrany : le recours à l'expertise et la volonté de dépasser le concept d'État-nation. Dans une première partie, il sera montré que la zone euro est un projet politique à fondement

économique bâti sur des bases fonctionnalistes. Dans une seconde partie, l'accent sera mis sur le fait que les pays européens ont des façons divergentes d'aborder non tant la science économique que l'économie politique entendue comme la façon d'intégrer l'approche économique dans un ensemble plus vaste liant préoccupations morales, conception des lois et politique. Dès lors sera posée la question de la capacité de la théorie de l'engrenage à traiter ces divergences de façon à éviter des jeux trop manifestement non coopératifs. Dans la troisième partie, l'interrogation portera sur les difficultés du fonctionnalisme à aborder les questions relatives à la souveraineté, au politique et aux liens entre croissance et environnement. Il s'agira également de déterminer jusqu'à quel point ces éléments peuvent gêner la mise en place des solutions économiques proposées pour sortir de la crise actuelle de la zone euro ainsi que d'envisager des moyens de remédier aux éventuels problèmes.

1. La zone euro, un projet politique d'inspiration fonctionnaliste

Deux interrogations structurent cette partie. Quelles sont les places relatives de l'économique et du politique dans la création de la zone euro ? Quels sont les fondements fonctionnalistes de la zone euro ?

1.1. La zone euro, un projet politique avec des fondements économiques

Le projet européen a depuis l'origine été un projet économique à visée politique. Sans remonter aux prémices du projet au dix-neuvième siècle ou dans l'entre-deux-guerres, le rôle du politique est central. Au départ avec le marché commun, l'économique est premier : il s'agit de stimuler la concurrence et la compétitivité pour permettre à l'Europe de se reconstruire et de rattraper son retard économique vis-à-vis des États-Unis. Malgré tout, l'ambition politique n'est pas absente. Elle se focalise autour de deux thèmes, vus comme complémentaires : la paix et le recul de l'interventionnisme étatique qui reste alors très fort. Avec la zone euro, au contraire, on touche d'emblée au cœur régalien des États. Si le projet de zone euro trouve sa source dans le plan Werner de la fin des années soixante, il s'inscrit surtout dans la relance de la construction européenne par Jacques Delors marquée par la signature de l'acte Unique Européen de 1986, la naissance du marché unique ainsi que par la libéralisation des échanges de capitaux en 1990. Si l'on s'en tient uniquement à l'analyse économique, le choix de l'euro, auquel Jacques Delors, a associé très tôt les banquiers centraux, n'a rien d'évident. Certes, il présente l'avantage de satisfaire la « solide aversion au flottement des taux de change », « un désir de stabilité des changes » des Européens (Pisani-Ferry, 2011, p. 32) et permet aussi de réduire les

coûts de transaction et d'accroître la transparence (Krugman, 2012, p. 440). Mais les obstacles et les problèmes à surmonter sont nombreux. Burda et Wyplosz (2014, pp. 591-592) à la suite de Mundell (1961) soutiennent que pour qu'une zone monétaire soit optimale, l'abandon de l'instrument de change ne doit pas entraîner une perte de bien-être. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il y ait mobilité des facteurs et absence de choc asymétrique. Or ces conditions ne sont que très imparfaitement remplies dans la zone euro (Landais, 2017 ; Vigneron, 2017). Les asymétries sont fortes et les mécanismes de rappel, notamment les mouvements de population, élément crucial de la mobilité des facteurs, sont faibles. Pour Kenen (Kenen, 1969, après : Krugman, 2012), en cas de choc asymétrique il convient de disposer d'un mécanisme budgétaire permettant d'aider les pays qui en sont victimes. Or cet instrument n'existe pas au tout début de la zone euro et, d'une certaine façon, la clause de *no-bail-out* semble destinée à prévenir sa création. Par ailleurs, Paul Krugman montre dès le départ que l'industrie aura tendance à s'agglomérer dans certains lieux précis. Sur ce point il ne se trompe pas. L'industrie se concentrera en Allemagne (Pisani-Ferry, 2011, p. 31).

Si la monnaie unique s'impose, c'est parce qu'elle semble économiquement possible et qu'elle est politiquement souhaitée. Quand on étudie les motivations qui ont poussé les décideurs politiques à adhérer à la zone euro, ce sont bien les motifs politiques qui ont pesé le plus sur leurs décisions. En France, les dirigeants sont fort mécontents du SME (système monétaire européen) qui *de facto* rattache le franc au mark et assujettit la politique monétaire de ce pays à celle de la Bundesbank (Pisani-Ferry, 2011, p. 34). À travers l'adoption de l'euro, ils comptent participer de façon plus active à la définition de la politique monétaire européenne. Aglietta (2012, p. 39) sous-entend que l'adoption de l'euro doit beaucoup à la chute du mur de Berlin. En effet, après s'être interrogé quant à savoir si le projet aurait pu aboutir sans l'unification allemande, bien qu'il réponde « difficile à dire », il semble que le mouvement d'écriture d'ensemble suggère une réponse positive. Stiglitz (2016, p. 30-31) rapporte un « on-dit » qui voudrait que la création de la zone euro vienne d'un compromis politique entre la France et l'Allemagne qui peut se traduire ainsi : réunification contre participation des pays européens (dont la France) à la gestion de la monnaie. Enfin, l'adoption de l'euro est perçue par certains Européens, notamment les Français, comme un moyen pour l'Europe « d'avoir son mot à dire sur les affaires économiques au niveau mondial (Duval, 2015) ». Si l'on examine ce qui s'est passé dans les autres pays, force est de constater que les décisions ont, là aussi, été principalement politiques. Il est très clair, par exemple, que la décision d'intégrer l'Espagne, l'Italie et la Grèce, pour ne citer que ces pays, est politique. En effet, les études montraient que les asymétries qui déterminent la capacité de résister au choc économique étaient plus fortes avec ces pays que celles existant entre l'Allemagne et la France (Pisani-Ferry, 2011, p. 31). L'Italie est consciente de la situation. Mais quand Romano Prodi, le Premier ministre italien, propose à

José Maria Aznar (le Premier ministre espagnol d'alors) de s'allier pour surseoir à leur entrée dans l'euro, ce dernier refuse. En effet, il estime que cela reviendrait à faire jouer son pays en deuxième division européenne (Pisani-Ferry, 2011, p. 59). Concernant l'adhésion de la Grèce, à notre sens depuis le début, il y a un fort non-dit sur les motifs géostratégiques sous-jacents. En effet, il nous semble difficile de concevoir que les responsables européens n'aient pas vu que le pays « améliorerait » certains chiffres clés nécessaires à son adhésion.

1.2. La zone euro et la théorie fonctionnaliste

Selon Jacques Delors (2004, p. 175) le fonctionnalisme « veut prouver le mouvement en marchant, les réalisations déjà faites en appelant automatiquement d'autres, comme un engrenage ». Jean Pisani-Ferry (2011, p. 47) insiste sur le fait que pour Jacques Delors, la monnaie unique est « davantage un moyen qu'une fin », la fin étant « une union fédérale, dotée d'un vrai exécutif et d'un vrai parlement ». Une question se pose alors. Pourquoi Jacques Delors se réfère-t-il au fonctionnalisme, alors même que sa théorie de l'engrenage semble plus proche du *spillover* néofonctionnaliste d'Ernst Haas ? La réponse semble tenir à ce que sous le terme fonctionnalisme, il désigne à la fois le fonctionnalisme et le néofonctionnalisme. Plus importante nous semble être la question de savoir jusqu'à quel point les notions d'*engrenage* de Delors et de *spillover* de Haas sont proches.

Tout d'abord, il convient de noter que dans le *Harrap's shorter* de 1989, engrenage se traduit par *gearing* ; *gear* ; *gear wheels*, pas par *spillover*. La traduction de *spillover* étant : surplus, déversement. Cette différence de traduction, entre le dictionnaire et le mot employé par Jacques Delors a-t-elle un sens, exprime-t-elle une différence de point de vue ? A priori oui, car la notion d'engrenage est beaucoup plus mécaniste, insiste plus sur le caractère inéluctable des choses que le *spillover* qui, lui, semble surtout insister sur la notion de surplus. Pourtant, sur le fond, les deux démarches semblent proches. Pour Rosamond (2005, p. 244) à travers le *spillover* Haas cherche à « saisir le processus par lequel les attentes des acteurs sociaux les poussent à demander une intégration plus poussée ». Haas (1968, p. xxiii) considère que l'effet de *spillover* fonctionne automatiquement sauf s'il se heurte à la haute politique du type gaulliste, fondée sur le nationalisme et ce qu'il appelle une idéologie. Il précise qu'il faut au *spillover* que « les politiciens et les hommes d'affaires » abandonnent « l'intérêt pour la haute politique et se consacrent à la maximisation de leur bien-être » et qu'à cette fin, ils soient prêts à faire des concessions. On pourrait avancer qu'appliquer l'effet de *spillover* ou d'engrenage à la monnaie, c'est malgré tout quitter le pragmatisme des acteurs individuels pour entrer et de la haute politique et de l'idéologie. Nous verrons dans la deuxième partie que c'est justement sur ces points que bute actuellement la théorie de l'engrenage en zone euro. Notons malgré tout que pour Haas (1975, p. 13) un processus de type néofonctionnalisme peut

supporter un projet idéologique, tel, selon lui, celui porté par la génération Monnet. L'essentiel étant que soit adopté un processus de décision incrémentale « qui traite routinièrement les problèmes de telle sorte que de nouvelles décisions émergent de premières décisions partielles prises de manière inadéquate, seulement afin d'être supplantées par un autre ensemble de décisions partielles (Haas, 1975, p. 13) ». Cette façon de procéder nous semble proche de la méthode utilisée pour la zone euro, bâtie de façon sommaire en vue de perfectionnements ultérieurs comme nous le verrons plus loin. On peut donc en déduire des proximités fortes entre la théorie de l'engrenage de Delors et les notions de *spillover* et de processus incrémental de prise de décision que l'on trouve chez Haas.

Toutefois, l'influence du fonctionnalisme dépasse le cadre de la théorie de l'engrenage. Elle se fait sentir dans la façon dont l'Europe aborde la notion d'État, dans l'importance accordée à l'économie, ainsi que dans la place réservée à l'expertise et dans la façon d'aborder l'économie politique. Pour Mitrany, comme chez nombre de fondateurs de l'Union européenne et de la zone euro, l'interdépendance économique à partir de la première mondialisation de la fin du XIXe siècle a rendu impossible de satisfaire les besoins des citoyens d'un État sans faire appel à l'extérieur (Ashworth, 1999, p. 85). De plus, ils analysent le contrôle par un État de son économie comme un vecteur de guerre, c'est la raison pour laquelle Mitrany est opposé à l'État fédéral (Ashworth, 1999, p. 89) dont il a peur qu'il ne reproduise les « péchés de l'État à un plus haut niveau (Ashworth, 1999, p. 86) ». Il faut ici noter que le fonctionnalisme et le fédéralisme se sont longtemps opposés. Altiero Spinelli, le fondateur du mouvement fédéraliste, attribuait au fonctionnalisme et aux diplomates les échecs de l'unité Européenne (Delors, 2004, p. 175). Il est important de noter, pour la suite, que la réflexion de Mitrany s'inscrit dans un cadre général visant à créer, non pas une Europe unie, mais un ordre international qu'il voit menacé par le nationalisme économique. Quoi qu'il en soit, il refuse ce qu'il nomme « la fausse dichotomie intérieur et extérieur (Ashworth, 1999, p. 86) » et met fortement en question la notion même d'État. Il veut d'ailleurs substituer à la loyauté envers l'État qu'il perçoit non pas comme une entité à part mais comme un simple agrégat d'individus (Ashworth, 1999, p. 94), une loyauté envers une institution remplissant une fonction (Ashworth, 1999, p. 92).

Pour les fonctionnalistes, le recours à l'expertise se justifie par le fait que leur objectif essentiel, la satisfaction des besoins, est considéré comme relevant fondamentalement de la technique. Ashworth (1999, p. 91) écrit à ce propos : « plutôt que de se concentrer sur le règlement des relations de pouvoir entre les intérêts, comme le fait le fédéralisme, le fonctionnalisme se concentre sur la satisfaction des besoins humains ». C'est la priorité donnée à la satisfaction des besoins qui le conduit à vouloir tenir en lisière les idéologies qui, selon lui, conduisent à des solutions sous-optimales (Ashworth, 1999, p. 96). La première place donnée à la satisfaction des besoins lui permet aussi de placer au second rang les cultures

spécifiques à des groupes ou à des nations. Ashworth (1999, p. 96) écrit à propos de Mitrany : « son monde internationalisé unit les hommes malgré leurs croyances et non...par une idéologie commune ».

Si David Mitrany comme Friedrich Hayek a fréquenté la *London School of Economics*, leurs approches de l'économie sont radicalement différentes. Hayek veut retrouver l'esprit des économistes classiques alors que Mitrany est marqué par le mouvement planiste des années trente. Toutefois son planisme, comme celui de Monnet qui sera commissaire au plan en France après la Seconde Guerre mondiale, semble assez libéral. Il s'agit plus de réguler l'économie que de la diriger (Ashworth, 1999, p. 88), il s'agit de domestiquer par la raison une économie qu'il perçoit dominée par les passions. Des institutions comme la Commission européenne, notamment sa branche concurrence, la Cour de justice de l'Union européenne ou la BCE semblent parfaitement s'inscrire dans un schéma mitranien d'institutions fonctionnalistes, c'est-à-dire d'institutions en charge d'une fonction spéciale : concurrence, loi, monnaie. Deux points doivent être précisés ici. Tout d'abord, il est évident que l'aspect le plus contesté de la BCE, sa focalisation quasi-exclusive sur l'inflation, vient de l'ordo-libéralisme allemand, pas du fonctionnalisme. Toutefois l'idée que grâce à cette institution les politiques et les intérêts économiques devront s'adresser d'abord à elle, ramenant ainsi à un niveau inférieur ou subordonné les banques centrales nationales est fondamentalement d'inspiration fonctionnaliste et néofonctionnaliste.

En conclusion l'influence du fonctionnalisme et du néofonctionnalisme sur la construction européenne et plus particulièrement la zone euro nous semble dépasser la seule théorie de l'engrenage. Elle porte également tant sur la façon de concevoir l'économie que sur la méfiance envers les États ainsi que sur la première place donnée à l'expertise notamment économique, au détriment du politique, des points qui vont maintenant être étudiés.

2. La théorie de l'engrenage et l'harmonisation de systèmes divergents d'économie politique en Europe

La coordination des politiques budgétaires dans la zone euro est principalement réalisée par le biais du pacte de stabilité et de croissance, renforcé par le six-pack et le pacte budgétaire européen. La politique monétaire, quant-à-elle, est décidée par le conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne, une institution où les « grands pays » sont sous-représentés par rapport à leur poids économique. Par ailleurs, des systèmes d'économie politique fortement divergents entraînent en leur sein, des conflits et des débats constants sur les politiques économiques à mener. Par système d'économie politique, nous entendons un ensemble relativement cohérent

liant la réalité économique à une philosophie économique et morale ainsi qu'une conception de la politique et de la loi. Si chaque pays peut être vu comme un cas spécifique, pour Brunnermeier, James et Landau (2016) la divergence principale se situe entre les pays du nord de la zone euro et ceux du sud. C'est elle qui induit les désaccords principaux sur le pacte de stabilité et qui pèse sur les débats au sein des instances dirigeantes de la BCE (Ricard, 2012). Aussi convient-il d'abord de bien comprendre sur quoi portent les divergences avant de déterminer si la théorie de l'engrenage est susceptible ou non de les transcender.

2.1. Des systèmes divergents d'économie politique.

Pour Brunnermeier et al. (2016, pp. 56-58), la France et l'Allemagne illustrent assez bien la différence d'approche de l'économie qui existe entre le nord et le sud de l'Europe. Si ces divergences sont réelles, elles peuvent pour ces auteurs être surmontées. En effet, ils insistent sur le fait que l'Allemagne avait, de 1873 à 1945, une vision très étatiste et sociale de l'économie liée notamment à l'influence des socialistes de la chaire de la seconde école historique allemande, tandis que la France était jusqu'en 1936 un pays économiquement libéral marqué par la pensée de Say (Brunnermeier et al., 2016, p. 6). Il y a donc eu inversion des pensées à partir de la période 1936-1945, années durant lesquelles s'est constitué l'ordo-libéralisme qui marquera profondément l'Allemagne de l'après Seconde Guerre mondiale (Commun, 2003, p. 9).

Si l'on s'interroge sur ce qui différencie la façon de penser l'économie politique en France et en Allemagne, il convient d'aborder en premier lieu les questions de lois et de morale. Les Allemands insistent sur les fondations « légales et morales qui peuvent provenir de traités, de lois ou de compréhensions communes (Brunnermeier et al., 2016, p. 66) » quand pour les Français « les lois sont soumises au processus politique et peuvent être négociées (Brunnermeier et al., 2016, p. 74) », c'est-à-dire dépendent pour beaucoup des rapports de force. Les Allemands fustigent les comportements prédateurs, car ils pensent que « la vertu présente est récompensée par des bénéfices futurs (Brunnermeier et al., 2016, p. 66) », les Français, au contraire, considèrent que « la vertu présente est contradictoire en soi et conduit à la défaite (*Present virtue is self-contradictory and self-defeating*) (Brunnermeier et al., 2016, p. 74) ». De ces liens entre morale et loi découlent certaines conséquences sur les comportements économiques. Tout d'abord pour les Allemands, la croissance vient d'un cadre institutionnel incitatif et non d'adjuvants monétaires ou budgétaires. Par ailleurs, ils insistent sur la responsabilité des agents et s'inquiètent des dispositifs institutionnels pouvant générer des risques moraux et encourager les activités de recherche de rente. C'est pour cette raison que les Allemands se méfient de la notion de prêteur en dernier ressort et qu'ils sont réservés sur les dépenses

gouvernementales (Brunnermeier et al., 2016, p. 66). Au contraire, les Français sont favorables aux politiques budgétaires et monétaires expansionnistes et se méfient des réformes structurelles, la tentation française étant de tout attribuer au conjoncturel et à ne pas vouloir changer les choses en profondeur. À cela plusieurs raisons. D'abord, comme l'ont montré les polémiques antérieures et postérieures à la parution du livre de Cahuc et Zylberberg, *Le négationnisme économique* (2016), les économistes en France sont profondément divisés et les politiques structurelles sont loin de faire l'unité. À cela s'ajoute l'idée très présente chez les « politiques » selon laquelle la France serait un pays fragile qu'il faut d'autant plus « ménager » que les mouvements de rue sont toujours à craindre. Enfin, en France comme ailleurs, le décalage temporel entre les réformes et leurs résultats positifs n'incite pas les politiques à agir. Réformer, c'est risquer de travailler pour son successeur comme l'a appris à ses dépens le chancelier Gerhard Schröder en Allemagne.

Concernant la monnaie et les échanges internationaux les divergences sont également fortes. Pour les Allemands, un solde positif de la balance commerciale est vu comme un gage de compétitivité et de force économique. Les Français au contraire voient cette situation comme du mercantilisme, comme quelque chose d'inconvenant (Brunnermeier et al., p. 82). En fait à notre sens, les Français voient les choses comme les Allemands, mais de nombreux économistes et hommes politiques français ne hiérarchisent pas les choses de la même façon. Marqués par ce que Landais (2017) appelle le socialisme de consommation, ils favorisent la demande intérieure au détriment des exportations de façon à réduire les tensions sous-jacentes à la société française. Si l'on aborde maintenant la question de la monnaie, les Allemands favorisent l'aspect économique et sont en faveur de changes flexibles et des marchés de capitaux ouverts. Au contraire, les Français mettent en avant le politique et considèrent l'euro comme un moyen d'être à la hauteur des autres grandes puissances qui possèdent l'une le dollar, l'autre le yuan. Sur le fond, ils veulent surtout participer à un management des flux de capitaux, à une stabilisation des changes à travers un système multipolaire (Brunnermeier et al., 2016, p. 82).

Un autre point mérite d'être noté. En France, comme dans les pays du sud de l'Europe en général, l'accent est fortement mis sur la solidarité sociale (Brunnermeier et al., 2016, p. 5). Par exemple, pour Aglietta (2012, p. 12) la zone euro doit permettre de sauvegarder le modèle social européen. Pour Brunnermeier et al. (2016, p. 66), les pays du Sud essayent « d'étendre le principe de solidarité au-delà des frontières, un mouvement auquel les nordistes résistent ». On pourrait se demander pourquoi les gens du sud de l'Europe insistent tant sur la solidarité sociale. À notre avis cela tient à leur conception de l'homme. Lucien Jaume, un spécialiste français de la philosophie politique, a montré que depuis Guizot la légitimité du politique se fait par le social en France. Il note à ce propos que la pensée de Guizot « a eu un écho jusqu'à aujourd'hui, d'abord à droite et ensuite à gauche, avec l'« alternance socialiste » ; dans l'hégémonie de l'économie et du social sur

le politique proprement dit, dans la croyance si forte ces trente dernières années à la légitimation par le social (Jaume, 1997, p. 167) ». Dans son livre *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Jaume (1997, p. 539) insiste sur l'idée, forte en France et dans les pays du sud, d'un individu faible qui aurait moins vocation à participer au politique que l'élite. Il s'agit en quelque sorte d'un libéralisme par l'État (Jaume, 1997, p. 168) » où les élites auraient des devoirs sociaux. Au contraire, il semble que dans les libéralismes du nord, l'individu est considéré comme fort, comme capable de participer à égalité à la vie politique ainsi qu'à l'activité économique hors les cas où victime d'accidents de la vie (maladie etc.), il doit recourir à la protection sociale.

2.2. La théorie de l'engrenage : voilement du politique et jeux stratégiques

Brunnermeier et al. (2016, p. 111) insistent sur le fait qu'au moment de la création de la zone Euro, les Allemands voyaient l'Union monétaire comme le « couronnement d'une union politique doté d'une union budgétaire » quand les Français et les Italiens voyaient l'union monétaire comme un moyen. Pour ces derniers, les crises susceptibles de survenir sont vues comme un « moyen de mettre en place les éléments voulus en temps opportun », à une « période où ils pourront prétendre en reprenant une formule de Margaret Thatcher qu'il n'y a pas d'alternative (*there is no alternative*, le principe TINA) (Brunnermeier et al., 2016, p. 111) ». Bref, l'Italie et la France semblent avoir défendu la théorie de l'engrenage dans une version qui conduit à « voiler » le politique, en faisant en sorte que la décision s'impose d'elle-même nécessairement. À notre avis, cette technique alimente le populisme, dans la mesure où les décisions impliquant le plus fortement le politique ne sont pas expliquées au public, n'entraînent pas un échange avec les citoyens mais sont présentées comme une nécessité qui s'impose à tous.

Cette méthode a un autre défaut, elle induit les jeux stratégiques et non coopératifs en ce sens que les protagonistes ont intérêt à tenter de piéger ceux qui n'ont pas la même vision qu'eux. Pour cela, regardons un peu le cas de la clause de *no-bail-out* et le pacte de stabilité et de croissance (PCS). Supposons qu'un pays accepte ces clauses parce qu'il y est obligé et qu'il veut avancer sur d'autres points. S'il n'existe aucun projet commun, aucune finalité susceptible de transcender sa déception, que va-t-il faire ? Faire semblant d'accepter et tenter de contourner autant que possible l'obstacle de façon à montrer son inanité ou encore ignorer ces textes en pensant qu'ainsi seront créées les conditions nécessaires à une évolution des lois plus favorables à ses intérêts. Cette dernière stratégie peut également être appliquée par des intérêts particuliers, comme le montre l'attitude des marchés financiers envers certains pays européens. Ils se sont comportés comme si la clause de *no-bail-out* n'existait pas, ce

qui a conduit les intérêts de la dette des pays à risque à un niveau quasi similaire à ceux des pays sûrs. En réalité, les marchés financiers étaient d'autant plus incités à procéder ainsi qu'aucune règle n'avait été fixée pour que la BCE traite différemment les dettes des États en fonction des risques prévisibles. Il en est résulté que les mécanismes de marché censés faire monter les taux d'intérêt des États menant des politiques budgétaires à risques et donc contrevenant aux principes du PCS n'ont pas fonctionné. On peut donc dire que la crise de la zone euro vient, au moins pour partie, directement des conflits sur la façon de concevoir l'économie politique, conflits que la théorie de l'engrenage avive. Par exemple lorsqu'on traite la crise de la dette d'un pays, il y a le risque constant qu'un « compromis » soit vu comme validant par engrenage les politiques qui ont conduit à cette situation. Tout cela amène au constat qu'il y a quelque chose qui ne va pas avec cette méthode. Brunnermeier et al. (2016, p. 85) rapportent qu'un banquier central hollandais remarquait qu'un compromis dans la zone euro ne consistait pas pour les Européens à résoudre les différences en cherchant des positions médianes, mais à se mettre d'accord sur des documents qui « les laissent libres de poursuivre leur propre préférence ».

Selon nous, pour limiter les tensions, il conviendrait de définir au moins une philosophie économique² européenne, c'est-à-dire de faire émerger une façon sinon commune, du moins largement partagée, d'aborder les questions économiques. Cette philosophie économique devrait reposer sur le présupposé d'un être humain capable de faire face aux événements sans recourir de manière usuelle à des mécanismes d'assistance. Si cela s'avérait difficile, il faudrait, au minimum éviter la tentation du tout social et se rappeler que pour Hannah Arendt (1967, pp. 124-128) quand le social est dominé par la compassion, c'est-à-dire quand un sentiment propre à une relation interpersonnelle est transposé au niveau politique, le pire est à craindre politiquement. Dans la troisième partie seront abordées d'autres questions nécessitant également l'affirmation d'une philosophie morale et économique. Parmi elles, la question de la relation des citoyens à leur pays et à la grande société que Smith dans son livre la *Théorie des sentiments moraux* énonce ainsi : « Nous n'aimons pas notre pays seulement comme une partie de la grande société du genre humain ; nous l'aimons pour lui-même, indépendamment de toute considération de cette sorte » (Smith, 1999, p. 319).

Cette phrase pose le problème du comment articuler la grande société du genre humain, la zone euro et les pays membres. Deux autres questions relevant de la philosophie économique au sens où nous l'entendons ici seront aussi abordées

² La philosophie économique peut être comprise soit comme une réflexion sur la méthodologie de la science économique, soit comme portant sur les fondements moraux de l'économie (Hands, 2008). Etant donné que notre réflexion porte essentiellement sur les systèmes d'économie politique au sens smithien du terme, nous employons le terme au sens de réflexion sur les fondements moraux. Pour une présentation plus détaillée, voir (Campagnolo et Gharbi, 2017, p. 43).

dans la troisième partie : la problématique du lien entre expertise économique et politique et celle de la place de l'économie pour l'être humain.

3. Le fonctionnalisme peut-il aider la zone euro à surmonter ses défis actuels ?

La zone euro est confrontée à des défis qui pourraient aussi être des occasions de la faire progresser. Tout d'abord, il convient de penser l'articulation entre les pays membres, la zone euro et la grande société du genre humain. Il faut aussi mieux articuler l'expertise économique et le politique. Enfin, il faut penser que dans une perspective à plus long terme la prééminence accordée à l'économie dans les sociétés modernes pourrait être remise en cause. Est-ce que le fonctionnalisme peut aider à penser ces problématiques ? Une approche plus marquée par le pragmatisme politique pourrait-elle aider et/ou, faut-il infléchir les fondements moraux de l'économie politique de la zone ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette partie.

3.1. La zone euro et les limites de la politique postmoderniste d'inspiration fonctionnaliste

Selon Brunnermeier et al. (2016, p. 250), les Européens estiment que la notion de souveraineté nationale a causé bien des malheurs à l'Europe. Aussi, aiment-ils souvent présenter leur œuvre comme la réalisation pratique de la politique post-moderne dans laquelle l'idée traditionnelle de souveraineté nationale se dissipe et s'affaiblit (*diffused*) (Brunnermeier et al., 2016, p. 250). Dans cette optique, l'Europe « fut conçue pour supplanter l'État-Nation traditionnel (Brunnermeier et al., 2016, p. 250) ». Si, le fonctionnalisme, notamment celui de Mitrany, est profondément en harmonie avec cette pensée, la question est de savoir s'il ne s'agit pas là d'une vision un peu « courte » lorsqu'on partage une monnaie commune. Pisani-Ferry (2011, p. 49) insiste sur le fait que la monnaie est soit liée à un État comme chez les Français, soit à une société comme chez les Allemands. Hans Teitmeyer, un ancien président de la Bundesbank, citait à ce propos Nicolas Oresme « la monnaie n'appartient pas au prince, mais à la communauté (Pisani-Ferry, 2011, p. 49) ». Tommaso Padoa Schioppa traduit, d'une certaine façon, ce que ces deux conceptions ont en commun lorsqu'il note : « en définitive les fondements d'une monnaie stable ne peuvent pas être assurés par la seule banque centrale. Ils reposent sur un certain nombre d'éléments que seul l'État, ou plus largement une communauté politique, peut procurer » (Pisani-Ferry 2011, p. 50).

À notre sens, tant le fonctionnalisme que le néofonctionnalisme sont peu armés pour développer un concept de communauté politique dans la mesure où tous leurs efforts visent à supplanter le cadre national avec, en toile de fond, la pensée qu'ils pourront ainsi mieux satisfaire les besoins économiques des individus. Pourtant, si l'Europe doit être ouverte sur la coopération mondiale, par exemple pour résoudre les problèmes écologiques ou ceux liés au libre-échange, elle doit aussi penser sa spécificité dans un monde qui n'a pas forcément pour vocation à être uniformément semblable. Par ailleurs, si l'Europe peut se différencier du monde, les pays européens peuvent également avoir leurs spécificités propres à faire valoir. Il en résulte que si l'on ne peut plus penser en termes de souveraineté absolue, l'idée de souverainetés limitées ou partielles doit être abordée. La question cruciale posée dans la zone euro est celle de concevoir jusqu'où peuvent aller ces spécificités, cette souveraineté limitée, tant une monnaie commune est contraignante du point de vue économique et politique. En fait, actuellement, le problème se pose peut-être en sens inverse, les divergences étant sans doute supérieures à ce que permet une monnaie commune. Le problème serait donc plutôt de penser en termes de convergence. La question est d'autant plus cruciale que les solutions proposées pour sortir de crise de la zone euro envisagent toutes la possibilité de transferts. Cela suppose que soient restreintes les possibilités d'un pays à adopter des politiques sociales et redistributives qui s'éloignent de la moyenne, car autrement les transferts deviendront difficilement acceptables pour les populations.

3.2. L'articulation de l'expertise avec le politique et l'opinion publique

Les mécanismes de sortie de crise (mise en commun au moins partielle des dettes publiques, assurance chômage commune, transfert) sont éminemment politiques. Aussi les économistes (Pisani-Ferry, 2011 ; Aglietta, 2012 ; Stiglitz, 2016 ; Artus et Virard, 2017) estiment-ils qu'ils sortent sur ce point de leur compétence. Or justement la politique est analysée par le courant pragmatique comme une réponse à la diversité et comme un moyen de la gérer (Knight et Johnson, 2011, p. 50). Elle est donc, dans leur optique, susceptible de réduire une partie des divergences qui opposent les États. Rappelons que pour le pragmatisme, les institutions qui sous-tendent la structure gouvernementale et étatique constituent des moyens de coordonner les activités économiques, sociales et politiques. Si des institutions démocratiques sont si importantes c'est que pour Knight et Johnson (2011, p. 97) elles permettent une meilleure diffusion des connaissances qui favorise la croissance et le développement économique (Knight et Johnson, 2011, p. 11). Elles sont aussi des lieux où les citoyens donnent forme et articulation à leurs intérêts en recourant à des procédés de délibération. Pour les pragmatiques, le public, constitué selon Knight et Johnson (2011, p. 97) des personnes directement ou indirectement concernées par les décisions

politiques, doit participer à la prise de décision de façon plus ou moins forte selon que l'on se place dans une perspective à la Lippmann (2008) ou à la Dewey (2003). À partir de ces prémices, les problèmes qui se posent à la zone euro sont doubles. En premier lieu, il convient d'articuler l'expertise avec un processus non seulement de délibération mais de formation d'une opinion publique. Ensuite, il faut agréger les préférences, rôle qui pour les pragmatiques relève des procédures de vote.

Concernant le premier point, le problème est que tant le courant fonctionnaliste que celui de l'objection de croissance ne semblent pas vraiment intéressés à former une opinion publique au sens de Lippmann ou de Dewey, c'est-à-dire en convainquant le peuple. Seuls quelques citoyens les intéressent. Les fonctionnalistes se focalisent sur les élites politiques et technocratiques (Haas, 1968, pp. xvii-xx) ; les objecteurs de croissance, sur la société civile, entendue comme constituée principalement par ceux qui veulent s'impliquer dans une cause. En fait, ces deux courants ne se préoccupent que de ceux qui sont directement concernés, pas de ceux qui ne le sont qu'indirectement provoquant chez ces derniers des sentiments d'exclusion et de ressentiment. Aussi, il semble préférable d'adopter une démarche à la Lippmann où les politiques et les journalistes doivent former une opinion publique, en dialoguant à la fois avec le peuple et les experts. Dans ce que Lippmann appelle le dialogue socratique, les experts doivent « réduire le gras (*the fat has to be foiled*) (Lippmann, 1998, p. 402) », c'est-à-dire aller au-delà des apparences, pour obliger les hommes politiques et le peuple à traiter les vrais problèmes et éviter qu'ils ne se réfugient pas dans la rhétorique pure, dans les mots abstraits (libéralisme, socialisme, américanisme etc.). Dans cette optique, pour Lippmann (1998, p. 402) le processus doit être bâti de telle sorte que les voix partisans soient là, mais qu'elles se trouvent confrontées à « des hommes pas personnellement impliqués, qui ont assez de connaissances des faits et assez d'habiletés dialectiques pour discerner ce qu'est la perception réelle de ce qui est seulement un stéréotype, un modèle ou une élaboration ».

Si l'on examine dans cette perspective la proposition de Benoit Coeuré (Robert, 2015) de créer un ministère européen des finances, on doit d'abord constater qu'elle peut certainement provoquer des effets de *spillover* ou d'engrenage susceptibles de rendre la zone euro plus efficace techniquement. Toutefois, elle risque aussi, par effet d'engrenage, de renforcer le caractère technocratique et centralisé de la zone. De plus, ce type d'expertise conduit à penser les individus comme des personnes faibles qui doivent être guidées et aidées, ce qui va à l'encontre de la philosophie économique que nous préconisons. Il serait possible de nous rétorquer que les technocrates experts en finance publique servent souvent de frein à ceux qui voudraient tout absorber dans le social. Le problème c'est qu'ils le font sans essayer de créer une opinion publique, sans convaincre. Ajoutons que dans une perspective pragmatique les experts ont un autre défaut : ils ont tendance à créer des barrières à l'entrée à la connaissance et à limiter en conséquence fortement l'inventivité concrète, tout en poussant à l'inventivité idéologique.

Le deuxième problème rencontré au niveau politique dans la zone euro est celui de l'agrégation des volontés, de la participation des citoyens à la décision. De ce point de vue, le vote direct et majoritaire semble le moyen le plus efficace d'impliquer le public directement ou indirectement concerné par la décision. Aussi la préconisation de Stiglitz (2016, p. 84) d'élire le chef de la Commission européenne ou toute la Commission européenne au suffrage universel serait certainement efficace même si elle serait aussi la solution la moins fonctionnaliste ou néofonctionnaliste, car elle impliquerait trop de « haute politique ». Par contre, les préconisations des fonctionnalistes, rejoints ici par ceux qui sont le plus favorables à une redistribution sans conditionnalité, visant à valoriser le Parlement européen ou un parlement supranational propre à la zone euro (Hennette, Piketty, Sacriste et Vauchez, 2017) appellent de fortes réserves. En effet, le mode de scrutin adopté par ces institutions favorise par trop les professionnels de la politique et crée entre eux et le public au sens large c'est-à-dire les personnes non directement concernées, une forte asymétrie dans le processus de décision. Par ailleurs, ces modes de désignations favorisent la capture des parlementaires par des groupes de pression économiques ou idéologiques. De sorte que leurs décisions ne sont que l'expression d'une élite économique et/ou idéologique sans qu'il ait été tenté d'inclure le public ou d'entrer en dialogue avec lui.

3.3. Le fonctionnalisme de Mitrany face à la contestation du concept de croissance

Mitrany donne une place prééminente aux experts, car il estime que ce sont les plus à même de satisfaire les besoins en biens matériels des individus. Or précisément, cette primauté donnée aux biens matériels est remise en cause par des chercheurs comme Gadrey (2010), et surtout Méda (2014), dont le livre expose de façon claire et profonde selon nous, les thèses de ce courant. Cette sociologue remet en cause l'économie et la science économique parce qu'elle les trouve trop liées à un consumérisme qu'elle condamne. Cette remise en cause la conduit à voir comme obsolète « l'opposition entre néolibéralisme et keynésianisme », car les deux systèmes d'économie politique mettent au centre la production de biens et le consumérisme (Méda, 2014, p. 18).

Méda soutient qu'à partir de la fin du dix-neuvième siècle, la production n'est plus seulement un moyen de satisfaire les besoins, elle est aussi considérée comme un facteur de stabilité sociale. C'est précisément, le triomphe de ce mode de pensée qui a conduit à la fois à juger les États en fonction de leur capacité à produire le plus possible et à faire de la redistribution l'enjeu majeur des conflits (Méda, 2014, p. 82). Or, s'il s'agit là d'un postulat fort de la pensée fonctionnaliste, le problème est que cette façon de satisfaire la paix civile se heurte aux contraintes écologiques.

Selon Gadrey (2010, p. 46) neuf seuils critiques pour l'environnement auraient été identifiés dont certains seraient dépassés tandis qu'on se rapprocherait des autres. Il convient donc de se demander si d'autres facteurs plus politiques, plus liés à des volontés de vivre ensemble ne peuvent pas se substituer plus ou moins partiellement à la consommation comme ferment de stabilité sociale.

De façon plus générale, il serait possible de se demander si nous ne sommes pas à un point d'inflexion majeur en ce qui concerne la place de l'économie dans la société. En effet alors que l'économie a pris son essor au 18^e dans un monde où le cadre de pensée des êtres humains était passé *Du Monde clos à l'univers infini* selon le titre d'un livre d'Alexandre Koyré (1962), il est loisible de penser que le retour à une vision où selon le titre d'un livre de Daniel Cohen (2015) *Le monde est clos et le désir infini* provoquera à son tour des transformations. Si l'on veut une zone euro tournée vers l'avenir il serait bon de s'ouvrir à une telle perspective d'autant qu'en termes de philosophie morale et économique, on peut se demander si la centralité quasi-exclusive donnée à l'intérêt économique ne connaîtra pas une forte inflexion. Hirschman (2014) nous rappelle que la notion d'intérêt n'a pas toujours été centrale. Elle ne s'est substituée à l'amour de la gloire qu'au XVIII^e siècle.

Conclusion

Cet article a présenté les fondements fonctionnalistes et néofonctionnalistes de l'Union européenne en général et de la zone euro en particulier. Par ailleurs, il a montré que sur trois points centraux, le fonctionnalisme (compris comme incluant le néofonctionnalisme), après avoir favorisé l'intégration, la handicapé. Tout d'abord, il favorise les jeux stratégiques non coopératifs et ne permet pas de transcender les conceptions largement divergentes de l'économie politique qui divisent si profondément la zone euro. Par ailleurs, le fonctionnalisme de Mitrany insiste fortement sur la centralité de la satisfaction des besoins économiques des êtres humains et peine à comprendre leurs autres besoins. Il s'ensuit un recours trop important aux experts qui voilent le politique. Si cet « économisme », inhérent au fonctionnalisme, se heurte à la critique des objecteurs de croissance, il pèse aussi sur la prise en compte des problèmes environnementaux et politiques. Enfin, le fonctionnalisme s'étant bâti en large partie en opposition avec la notion d'État et de souveraineté, il lui est difficile de proposer un projet fondé sur la notion de souveraineté limitée qui permettrait de mieux penser les solutions proposées pour sortir de la crise de la zone euro. Pour surmonter ces difficultés, une réflexion destinée à faire émerger de façon pragmatique et incrémentale, une philosophie économique propre à la zone euro semble une nécessité. Par philosophie économique, nous entendons ici surtout une façon de penser l'être humain et ses finalités.

Bibliographie

- Adda, J. (2015, May). L'intégration européenne favorise-t-elle la croissance ? *Alternatives Économiques*, 346.
- Aglietta, M. (2012). *Zone Euro : Éclatement ou fédération*, Paris : Michalons Éditions.
- Arendt, H. (1967). *Essai sur la révolution*, Paris : NRF Gallimard.
- Artus, P. et Virard, M.-P. (2017). *Euro : Par ici la sortie ?* Paris : Fayard.
- Ashworth, L.M. (1999). *Creating International Studies : Angell, Mitrany and the Liberal*.
- Brunnermeier, M.K., James, H. et Landeau, J.-P. (2016). *The Euro and the battle of ideas*. Princeton : Princeton University Press.
- Burda, M. et Wyplosz, C. (2014). *Macroéconomie : une perspective européenne*, 6e éd. Louvain : de Boeck.
- Cahuc, P. et Zylberberg, A. (2016). *Le négationnisme économique*. Paris : Flammarion.
- Campagnolo, G., et Gharbi, J.S. (2017). *Philosophie économique : un état des lieux*. Paris : Éditions Matériologiques.
- Chabot, J.-L. (2005). *Aux origines intellectuelles de l'Union Européenne : l'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*. Grenoble : Presse universitaire de Grenoble.
- Clavé, F. (2016). Protection sociale : entre nécessité et tentation du péché originel. Dans : Redslob, A. (dir.). *Croissance, population et protection sociale*, Paris : Editions Panthéon Assas.
- Cohen, D. (2015). *Le monde est clos et le désir infini*. Paris : Le livre de poche.
- Colin, P., Knox, H., Ledésert, M. et Ledésert, R. (dir.). (1989). *Harrap's shorter French and English dictionary*. London et Paris : Harraps.
- Commun, P. (dir.). (2003). *Lordolibéralisme allemand*. Cergy-Pontoise : Travaux et documents du CIRAC.
- Delors, J. (2004). *Mémoires*. Paris : Plon.
- Dewey, J. (2003). *Le public et ses problèmes*. Publication de l'Université de Pau, Farrago : Editions Léo Scheer.
- Duval, G. (2015, September). Faut-il en finir avec l'euro ? *Alternatives Économiques*, 349.
- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance*. Paris : Les petits matins/Alternatives Économiques.
- Haas, E.B. (1968). *The uniting of Europe. Political, social and economic forces, 1950-1957*. Stanford : Stanford University Press.
- Haas, E.B. (1975). The obsolescence of regional integration theory. *Research Series*, 25, Institute of International Studies U.C. Berkeley.
- Hands, W. (2008). Philosophy and economics. Dans : S.N. Durlauf, L.E. Blume (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*. Repéré à 2012. doi : 10.1057/9780230226203.1285
- Hennette, S., Piketty, T., Sacriste, G. et Vauchez A. (2017). *Pour un traité de démocratisation de l'Europe*. Paris : Seuil.
- Hirschman, A.O. (2014). *Les passions et les intérêts*. Paris : Puf.
- Janicko, M. (2012, September 4). La crise de l'intégration européenne au prisme du néofonctionnalisme. *Nouvelle Europe*. Repéré à <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1516>
- Jaume, L. (1997). *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*. Paris : Fayard.
- Knight, J. et Johnson, J. (2011). *The priority of democracy : Political consequences of pragmatism*. Princeton : Princeton University Press and Russell Sage Foundation.
- Koyré, A. (1962). *Du monde clos à l'univers infini*. Paris : Puf.

- Krugman, P. (2012). Revenge of the optimum currency area. Dans : D. Acemoglu, J. Parker, et M. Woodford (dir.), *The NBER Macroeconomics Annual*, 27, Chicago : University of Chicago Press.
- Landais, B. (2017). La théorie des zones monétaires optimales (ZMO) à l'épreuve de la Grande Récession en Zone Euro. Dans : K. Malaga (dir.), *Actes du congrès du 60ème Congrès de l'AIELF*. Poznań.
- Lippmann, W. (1998). *Public opinion*. New Brunswick : Transaction Publishers.
- Lippmann, W. (2008). *Le public fantôme*. Démopolis.
- Méda, D. (2014). *La mystique de la croissance*. Paris : Champs ^{actuel} Flammarion.
- Mundell, R. (1961). A theory of optimum currency areas, *American Economic Review*, 51(4).
- Pisani-Ferry, J. (2011). *Le réveil des démons*. Paris : Fayard.
- Ricard, P. (2012, October 10). L'Allemagne veut revoir les droits de vote à la BCE. *Le Monde*.
- Robert, V. (2015, August 28 et 29). La BCE plaide pour la création d'un ministère des Finances de la zone euro. *Les Échos*.
- Rosamond, B. (2005). The uniting of Europe and the foundation of EU Studies : Revisiting the neofunctionalism of Ernst B. Haas. *Journal of European Public Policy*, 12(2).
- Sandholtz, W. et Sweet, A.S. (2013). Neo-functionalism and Supranational Governance. Dans : E. Jones, A. Menon, et S. Weatherill (dir.), *The Oxford Handbook of European Union*, Print 2012, Oxford : Oxford University Press, Repéré à June 15, 2017. Online Publication 2013. doi : 10.1093/oxfordhb/9780199546282.013.0002
- Smith, A. (1999). *Théorie des sentiments moraux*. Paris : Léviathan Puf.
- Stiglitz, J.E. (2016). *L'Euro comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*, Paris : Les Liens qui Libèrent.
- Vigneron, P. (2017). La zone euro entre optimalité, viabilité et pérennité. *Revue Internationale des Economistes de Langue Française*, (2), 130-141.